

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 6-2014

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 16 juin 2014, ledit conseil a adopté le règlement numéro 6-2014 décrétant une dépense et un emprunt de 481 600 \$ pour payer le coût de travaux municipaux et de travaux de finition de rue pour la phase III du développement résidentiel de L'îlot de la Gare;
- QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement numéro 6-2014 en date du 21 juillet 2014;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 24 juillet 2014.

Danielle Caron, OMA
Greffière